

Notice d'informations

Sélection pour la rentrée de septembre 2026

Institut de Formation d'Aides-Soignants



1. Les sites de formation

- **Pont Saint Vincent (adresse principale)** : Lycée la Tournelle – 2, rue de Lorraine 54550
PONT SAINT VINCENT
- **Freyming-Merlebach** : Lycée Professionnel Pierre et Marie Curie - 21, rue des Vosges
57800 FREYMING-MERLEBACH
- **Masevaux** : Lycée Joseph Vogt – 5, rue Paul Burgy 68290 MASEVAUX
- **Metz** : Lycée Professionnel Alain Fournier – Rue Emile Boilvin 57000 METZ
- **Reims** : Lycée Professionnel Europe – 71, avenue de l'Europe 51100 REIMS
- **Thaon-Les-Vosges** : Lycée Professionnel Emile Gallé – 5, rue Auguste Dedecker
88150 THAON LES VOSGES
- **Verdun** : Lycée Professionnel Alain Fournier – 12, avenue du Président Kennedy 55100
VERDUN
- **Sarreguemines** : Lycée Professionnel Simon Lazard – 25, rue Jean-Jacques Kieffer 57215
SARREGUEMINES

2. Conditions pour s'inscrire

Âge :

- Avoir 17 ans minimum
- Pas d'âge maximum

Diplôme :

- Aucun diplôme obligatoire



Santé :

- Certificat médical obligatoire à l'entrée en formation
- Vaccinations obligatoires avant le 1^{er} stage

3. Types de parcours

- Parcours complet
- Parcours partiel

Liste des diplômes permettant **un allègement de la formation** :

- **Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social**
- **Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles**
- **Diplôme d'Etat d'Ambulancier**
- **Baccalauréat Professionnel Services aux Personnes et aux Territoires**
- **Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne**
- **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture**
- **Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social**
- **Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale**



Sites	Parcours COMPLET - Les ASHQ et agents de services (sous conditions) - Les personnes en Formation Initiale Professionnelle (sous réserve de financement)	Parcours PARTIEL POST BAC ASSP Formation Initiale Scolaire 15 places /site	Autres Parcours PARTIELS ET POST VAE
Pont Saint Vincent	OUI	OUI	OUI
Freyming Merlebach	NON	OUI	NON
Masevaux	NON	OUI	NON
Metz	OUI	OUI	OUI
Reims	NON	OUI	NON
Thaon les Vosges	NON	OUI	NON
Verdun	NON	OUI	NON
Sarreguemines	OUI	NON	OUI

4. Financement

Formation Initiale Scolaire (élèves en poursuite d'études) :

- Être titulaire du Baccalauréat ASSP
- Pas de frais



Formation Initiale Professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...) :

- le Projet de Transition Professionnelle via Transition Pro
- l'utilisation du CPF
- le financement personnel
- le contrat de professionnalisation : il convient de trouver un employeur

Ni la Région Grand Est ni France Travail ne prennent en charge cette formation pour notre institut.

Apprentissage :

Pour tous renseignements sur l'**apprentissage**, contacter le CFA Régional des métiers du sanitaire et social : ce.cfa-gip@ac-nancy-metz.fr - 03 83 55 65 41

5. La sélection

- Un dossier écrit
- Un entretien

6. Les documents à joindre



- Pièce d'identité ou titre de séjour valide
- Lettre de motivation **écrite à la main**
- CV
- **Texte écrit à la main** expliquant une situation personnelle ou professionnelle vécue en lien avec la formation. 2 pages maximum
- Dossier complété (pages 1 à 4)
- Certificat de scolarité 2025-2026 si élève / étudiant

Selon votre situation :

- Copie des diplômes
- Titres traduits en français
- Bulletins scolaires et PFMP
- Attestations de travail
- Attestation de niveau B2 en français
- Documents valorisant vos engagements

7. Les résultats

Le jury établit :

- ❖ une liste principale
- ❖ une liste complémentaire



Les candidats des listes principale et complémentaire se positionneront sur un des sites de formation **Le choix sera respecté dans la limite des places.**

Il pourra être proposé un autre site de formation.

Affichage :

- dans chaque site de formation
- sur le site internet https://dafpic.ac-nancy-metz.fr/e-greta/site_ifas/

Chaque candidat reçoit ses résultats **par mail et courrier**.

8. Dates importantes

Début des inscriptions : lundi 05 janvier 2026

Clôture des inscriptions : mercredi 10 juin 2026

Entretiens : du 15 au 17 juin 2026

Jury d'admission : lundi 22 juin 2026

Résultats : lundi 22 juin 2026



Date d'entrée en formation sous réserve de modifications :

Sites	Parcours COMPLET - Les ASHQ et agents de services (sous conditions) - Les personnes en Formation Initiale Professionnelle (sous réserve de financement)	Parcours PARTIEL POST BAC ASSP Formation Initiale Scolaire 15 places /site	Autres Parcours PARTIELS ET POST VAE
Pont Saint Vincent	Mardi 25 août 2026	Mercredi 02 septembre 2026	Mardi 25 août 2026
Reims		Mercredi 02 septembre 2026	
Sarreguemines	Mardi 25 août 2026		Mardi 25 août 2026
Metz	Mardi 25 août 2026		Mardi 25 août 2026
Sites de formation (Freyding-Merlebach, Masevaux, Thaon-les-Vosges et Verdun)		Journée de pré-rentrée le mardi 08 septembre 2026 Rentrée le mercredi 16 septembre 2026	

9. Envoi du dossier



Envoyez le dossier complet, en recommandé avec accusé de réception à :

Institut de Formation d'Aides-Soignants

Lycée la Tournelle

2, rue de Lorraine

54550 PONT SAINT VINCENT

10. Handicap

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez joindre Madame Floriane BIER REVERCHON, référente Handicap de l'institut : ifas@ac-nancy-metz.fr.

Des aménagements peuvent être mis en place